

NOTE N° 18

Comité de Sélection du 27 mars 2008

Henry BACCHINI – Philippe GOUARD – Claire FOUNTAINE

Le Comité de Sélection décide le 27 mars de sélectionner, pour les Jeux Olympiques de Pékin :

Laser Radial : Sarah STEYAERT

Laser Standard : Jean Baptiste BERNAZ

- sous réserve du respect du programme de préparation des Jeux Olympiques validé par la Directrice de l'Equipe de France
- sous réserve de la totalité des clauses du contrat d'athlète Equipe de France précisant les engagements réciproques de l'athlète et de la Fédération Française de Voile (planning sportif, obligations de surveillance médicale, ..).

D'autre part, le Comité de Sélection retient les équipages suppléants suivants, selon les mêmes conditions contractuelles que les sélectionnés :

Laser Radial : Sophie de TURCKHEIM

Laser Standard : Thomas LE BRETON

Tornado : Yann GUICHARD / Alexandre GUYADER

RSX Homme : Samuel LAUNAY

Fait à Paris, le 27 mars 2008

Sous réserve de la validation de la C.N.S.H.N.



Partenaire Média FFVoile

